

**Le Premier ministre du Luxembourg
et Président du Conseil européen
Jacques Santer**

Né au Luxembourg en 1937, M. Santer a fait ses études supérieures de droit et de politique à Paris, où il a obtenu un doctorat en droit. Il a oeuvré de 1961 à 1965 à la Cour d'appel du Luxembourg et a été attaché de Cabinet du ministre du Travail et de la Sécurité sociale, puis attaché de gouvernement de 1965 à 1966. Il a été secrétaire parlementaire du Parti chrétien-social pendant les six années suivantes.

M. Santer a donné l'envol à sa carrière politique en 1972. Il a été secrétaire général (1972-1974) puis président (1974-1979) du Parti chrétien-social. Il a occupé les postes de secrétaire d'État aux Affaires culturelles et aux Affaires sociales (1972-1974) puis de ministre des Finances, du Travail et de la Sécurité sociale (1979-1984).

De 1984 à 1989, M. Santer a été président du Gouvernement, ministre d'État et ministre des Finances. Depuis juillet 1989, il est Premier ministre, ministre d'État, ministre du Trésor et ministre des Affaires culturelles.

M. Santer s'intéresse également à la politique européenne; il a été membre du Parlement européen de 1975 à 1979. C'est durant sa présidence au Conseil européen, en 1985, qu'a été négociée avec succès la première révision des traités des Communautés européennes, l'Acte unique européen, qui unira en 1992, les 12 membres de la Communauté européenne en un marché unique.



M. Santer a été gouverneur de la Banque mondiale de 1984 à 1989, et depuis août 1989, il est gouverneur du Fonds monétaire international.

M. Santer est marié et père de deux enfants.